

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2698

971 – GUADELOUPE

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE POINTE-À-PITRE

Jugement d'ouverture

Date : 18 décembre 2025.

Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.

903 642 858 RCS Pointe à Pitre.

SBM.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Activité : la création, le développement et l'exploitation d'une plateforme de commerce en ligne destinée à la vente de tous types de produits, articles et matières, à destination des professionnels et des utilisateurs finaux ; la fourniture de prestations de services numériques, incluant : le conseil, l'assistance et la formation à l'utilisation, la gestion et l'optimisation d'outils numériques et de plateformes digitales ; le développement, la maintenance et la commercialisation de solutions logicielles, applications et sites internet ; la mise en place d'un service de transport de marchandises, effectué directement ou par l'intermédiaire de sous-traitants, incluant l'organisation, la gestion et la coordination des opérations de transport ; l'exercice d'une activité de commerce de semi-gros portant sur tous types de produits, articles et matières ; et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement..

Adresse : route de Champvert, Durivage, 97180 Sainte-Anne.

Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 24 octobre 2025, désignant liquidateur Br Associes Prise en la Personne Maître Laura Bes 7 Morne Ninine 97190 Le Gosier. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication.